

## Mortalité toutes causes confondues

Date de publication : mardi 10 juin 2025

ÉDITION NATIONALE

# Surveillance sanitaire de la mortalité toutes causes confondues

## Points clés

- Le nombre de décès certifiés par voie électronique en S23-2025 est en légère diminution par rapport à la semaine précédente, notamment chez les 65 ans ou plus.

## Point de situation

*En raison de problème de transmission, les données de mortalité issues de l'Insee ne sont pas présentées cette semaine dans le bulletin.*

### Au niveau national

**A partir des certificats électroniques de décès, 5 855 décès tous âges et toutes causes confondues** ont été enregistrés en S23-2025, soit une légère diminution par rapport à la semaine précédente (-350 décès, soit -4%) (Figure 1). Cet effectif est en diminution chez les personnes de plus de 65 ans (-240 décès, soit -5%) et chez les moins de 45 ans (-32 décès, soit -22%). Il reste stable chez les 45-64 ans (Figure 2). Le nombre de décès diminue principalement en EHPAD/maison de retraite (-81 décès, soit -8%) et à domicile (-23 décès, soit -5%). Il reste stable dans les établissements hospitaliers (Figure 3).

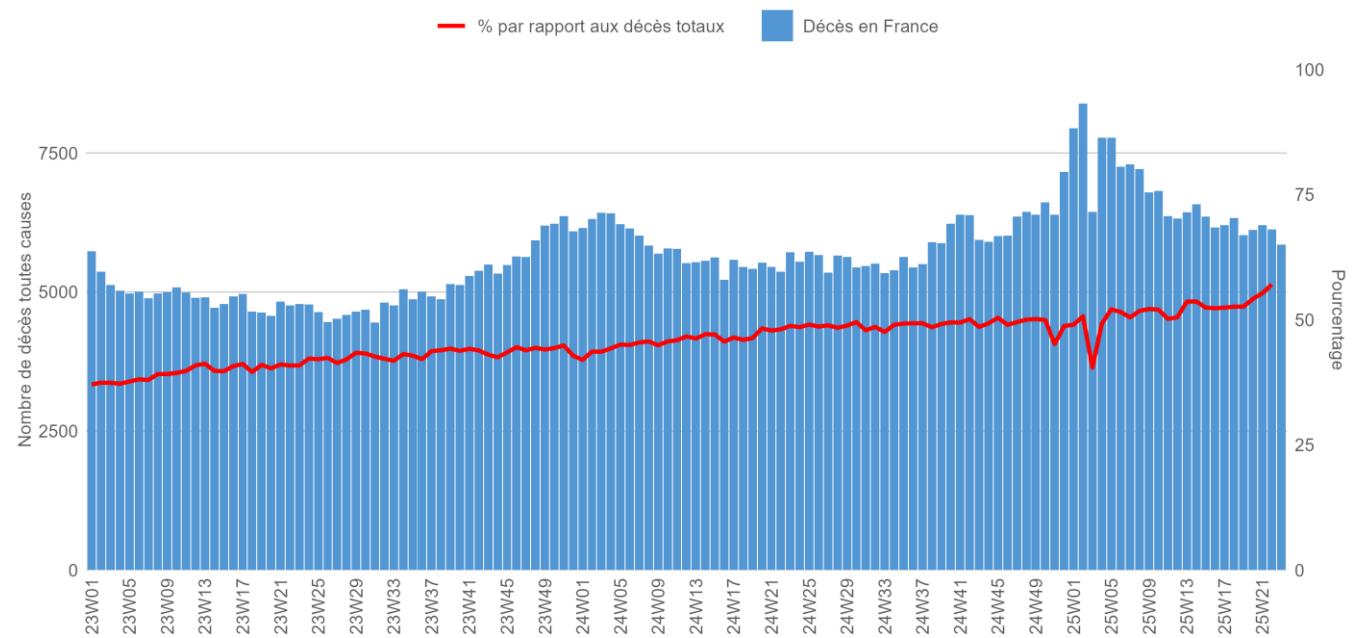
### Au niveau régional

**A partir des certificats électroniques de décès**, le nombre de décès en S23-2025 est stable ou en baisse dans l'ensemble des régions (Figure 4).

## Situation nationale

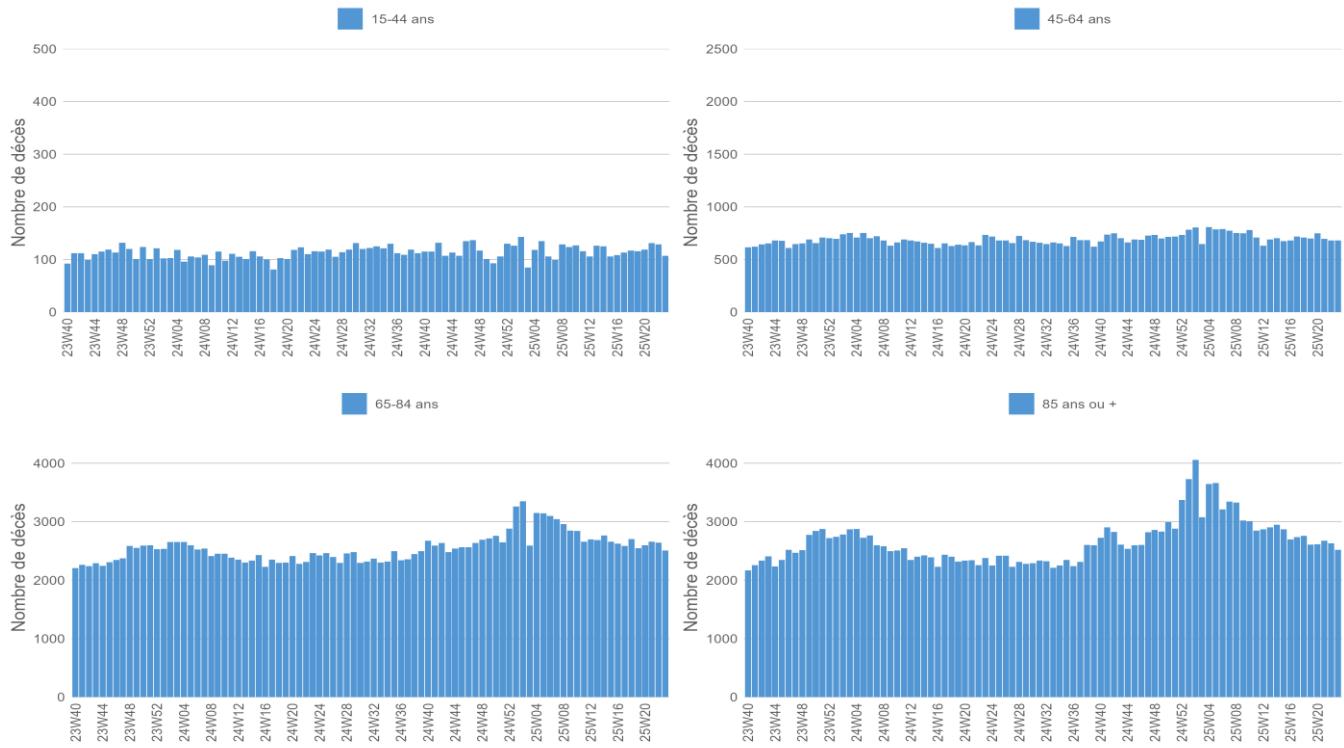
### Tous âges confondus

**Figure 1 : Fluctuations hebdomadaires des décès toutes causes confondues certifiés par voie électronique et de la proportion par rapport à la mortalité nationale, à partir de S01-2023, Tous âges confondus – France (Sources des données : Inserm-Cépidc et Insee)**

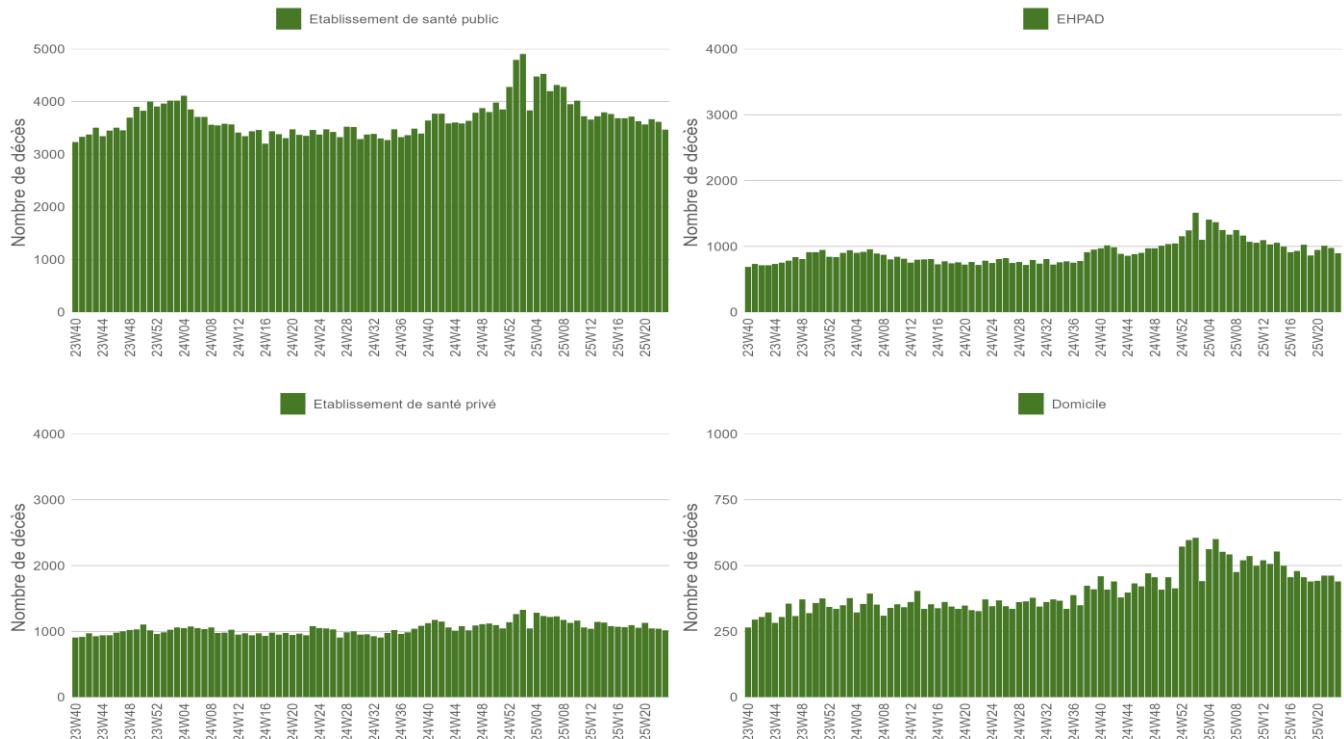


## Analyse par classe d'âges et par type de lieu de décès

**Figure 2 : Fluctuations hebdomadaires des décès toutes causes confondues certifiés par voie électronique à partir de S40-2023, par classe d'âges – France** (Source des données : Inserm-CépiDc) (attention à l'échelle des ordonnées pour les 15-44 ans)

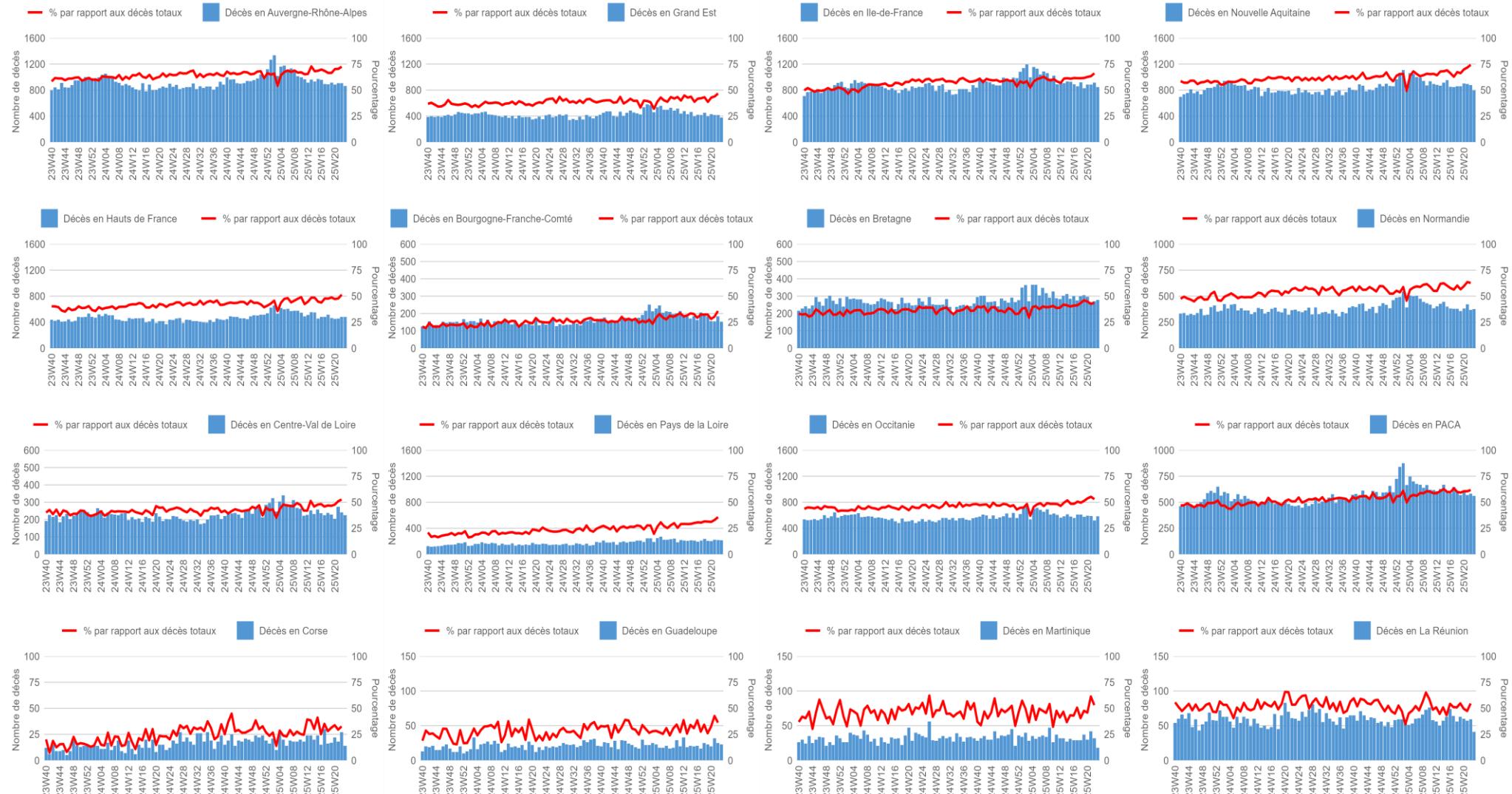


**Figure 3 : Fluctuations hebdomadaires des décès toutes causes confondues certifiés par voie électronique à partir de S40-2023, par type de lieu de décès, tous âges – France entière** (Source des données : Inserm-CépiDc) (attention à l'échelle des ordonnées pour les décès à domicile)



## Situation régionale

**Figure 4 : Fluctuations hebdomadaires des décès certifiés par voie électronique et de la proportion par rapport à la mortalité totale de chaque région, à partir de S40-2023, par région, tous âges (Source des données : Inserm-CépiDc et Insee) (attention aux échelles des ordonnées)**



## Méthodes

### Mortalité issue des bureaux d'état-civil (Insee)

#### Données disponibles

Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Ce réseau couvre 84 % de la mortalité nationale.

***Les résultats et estimations présentés dans ce bulletin à partir de cette source sont produits uniquement à partir des données de cet échantillon de communes et ne sont pas extrapolés à l'ensemble de la population.***

#### Délai de transmission

Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé. On note ainsi, au niveau national et en moyenne sur l'ensemble de l'année, que les informations de 50% des décès survenus un jour J sont disponibles à Santé publique France à J+3. Cette part est de 90% à 7 jours et à près de 95% à 10 jours. Les délais de transmission peuvent être allongés ponctuellement; c'est notamment le cas lors de jours fériés, week-end prolongés, ponts, vacances scolaires, forte période épidémique...

Pour disposer d'une complétude et d'une validité suffisantes pour les analyses épidémiologiques, l'analyse des fluctuations de la mortalité d'une semaine complète ne peut être effectuée qu'avec un délai minimum de deux semaines (cas de la surveillance de routine). Pour l'évaluation d'impact sanitaire d'un évènement, un délai minimum de trois semaines est nécessaire.

#### Indicateurs et méthode

Le nombre hebdomadaire de décès est comparé à un nombre attendu de décès, estimé à partir du modèle statistique développé dans le cadre du projet Européen EuroMomo et utilisé par 25 pays ou régions européens. Ce modèle prend en compte les données historiques sur 6 années, la tendance générale et les fluctuations saisonnières. Il exclue les périodes habituelles de survenue d'évènements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies). Le modèle est appliqué au niveau national, tous âges et pour 4 classes d'âges (< 15 ans, 15-64, 65-84 et >=85 ans) et aux niveaux régional et départemental, tous âges et chez les <15 ans, 15-64 et >=65 ans (graphiques non présentés).

### Mortalité issue de la certification électronique (Inserm-CépiDc)

Depuis 2007, les médecins ont la possibilité de certifier les décès sous forme électronique à travers une application sécurisée (<https://sic.certdc.inserm.fr>) déployée par le CépiDc de l'Inserm. Les causes de décès sont disponibles à travers cette source de données pour Santé publique France, de manière réactive.

Début 2020, la certification électronique des décès permettait d'enregistrer 20% de la mortalité nationale. En lien avec l'épidémie de COVID-19, le déploiement de ce dispositif a progressé, permettant d'atteindre près de 43% de la mortalité nationale fin 2023. Cette part de décès certifiés électroniquement est hétérogène sur le territoire (entre 0% et 60% selon les régions) et selon le type de lieu de décès (utilisé pour 65% décès survenant à l'hôpital, mais que pour 15% des décès survenant à domicile).

***Compte tenu de la montée en charge régulière de l'utilisation de ce système, l'interprétation de l'évolution hebdomadaire des décès, en particulier au niveau régional, doit être effectuée avec prudence.***

Les effectifs de décès certifiés électroniquement sont présentés jusqu'à la semaine S-1, alors que ceux issus des données transmises par l'Insee sont présentés jusqu'à la semaine S-2 (compte tenu des délais de transmission).

## Partenaires

Nous remercions l'ensemble des partenaires contribuant à la surveillance de la mortalité :

- L'Insee (Institut National de la statistique et des études économiques)
- L'Inserm-CépiDc (Centre d'épidémiologie des causes médicales de décès – Institut de la santé et de la recherche médicale)
- Les communes transmettant leurs données d'état-civil de façon dématérialisée à l'Insee
- Les médecins utilisant la certification électronique des décès

## Equipe de rédaction

Jérôme Guillevic, Anne Fouillet, Nicolas Méthy, Jérôme Naud, Isabelle Pontais, Emilie Schwarz, Dr Bernadette Verrat

**Date de publication :** mardi 10 juin 2025

**Contact :** [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)